



À la séance publique de consultation tenue le 02 juin 2015, à 19 h en l'endroit habituel et où sont présents le maire, monsieur Normand Houde, ainsi que madame et messieurs les conseillers Rita B. Barrette, Renée Thiboutot, Sébastien Bélisle, Louis Côté, Yves Dubé et Richard Mailloux formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Normand Houde.

Étaient également présents : monsieur David Poirier, directeur de l'urbanisme et madame Ginette Coulombe, secrétaire.

Cette assemblée publique de consultation a été dûment convoquée conformément à un avis public paru dans *Le Citoyen*, édition du 20 mai 2015, invitant les personnes et organismes à se prononcer sur le projet de règlement numéro 04-2015, *Modifiant le règlement de zonage pour établir des normes concernant divers types de bâtiments secondaires*.

Monsieur le maire explique le projet de règlement, précisant les conséquences de son adoption.

Les organismes et personnes présents ayant reçus l'information pertinente, l'assemblée est levée.

Normand Houde,
Maire

François Casaubon
Greffier

